

Juillet 2007
Numéro 1

Mémoire Protestante Montpelliéraine

L'Association

Mémoire Protestante Montpelliéraine

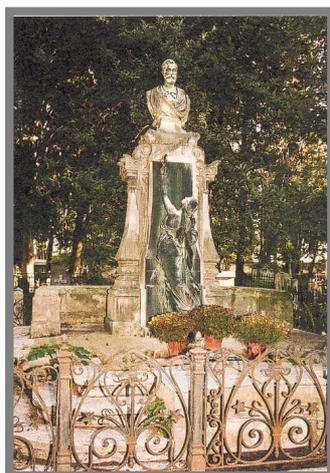
a pour but

- L'Etude et la valorisation des lieux de mémoire et du patrimoine, notamment funéraire, protestants montpelliérains ;

Pour cela elle veut :

- S'employer à accroître le rayonnement de ce patrimoine ;
- Mettre en commun les moyens et les compétences en vue d'aider à la préservation, la sauvegarde, la restauration de ce patrimoine présentant un intérêt historique, culturel, éducatif, sentimental ou d'un intérêt architectural évident ;
- Faire connaître au grand public les motivations et la philosophie de ses membres par la vulgarisation des ouvrages de référence, la création et l'édition d'un bulletin d'informations, ainsi que l'organisation ou la participation à des conférences, des expositions, des visites.

Bulletin d'information et d'étude de l'association



Chers adhérents, chers amis...

Voilà maintenant plus d'un an que notre association existe, que notre aventure a commencé.

Plutôt qu'un anniversaire, c'est un bilan de cette courte existence que nous voulons présenter.

Les prémisses

L'idée d'une mise en valeur du cimetière des protestants de Montpellier est venue d'un premier contact entre Jean Gartner, alors membre de la Commission du cimetière, et Jean-Pierre Ehrmann, de l'association « Mémoire mulhousienne », conservateur régional des Monuments Historiques honoraire, président de la commission « Cimetières, Mémoire des lieux » au sein de la SPPEF, – puis d'un second contact en 2004 avec moi-même. L'idée a cheminé, évoquée à plusieurs reprises au cours de l'année 2005 dans l'Eglise réformée de Montpellier.

La création

Vint alors, en mars 2006, le temps de la

crystallisation du projet.

Une association pour offrir un cadre juridique et une visibilité...

Une première équipe, pour commencer aussitôt le travail...

Et surtout des contacts, des rencontres, des correspondances – qui ont témoigné de la curiosité et de l'intérêt que suscitait notre projet.

Un intérêt qui a surpris notre enthousiasme, avouons-le, et qui va au-delà des cercles attendus : au-delà de la communauté protestante, au-delà de Montpellier, au-delà des amoureux du patrimoine...

Les réalisations

Ainsi s'est mise en place une dynamique qui a très vite porté ses premiers fruits : les débuts de l'inventaire, les visites des Journées du patrimoine 2006, la collecte de renseignements biographiques et généalogiques... et aujourd'hui ce bulletin.

Merci de votre soutien. Bonne lecture !

Pierre-Yves Kirschleger

Fondée le 6 mars 2006, *Mémoire Protestante Montpelliéraine* est membre de la SPPEF :

Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France.

Elle a pour partenaires privilégiés

l'association *Mémoire Mulhousienne*

et le Centre « Mentalités et Croyances contemporaines » de l'Université Paul-Valéry Montpellier III.





*Concession I 712 :
après nettoyage
en novembre 2006*



Notre premier travail est l'inventaire scientifique du cimetière.

L'inventaire scientifique, qu'est-ce à dire ?

L'inventaire administratif du cimetière est celui qui permet la gestion des concessions. Actuellement 750 concessions sont en activité.

Il existe également à la conciergerie un inventaire informatique des personnes inhumées mentionnées sur les tombes, réalisé grâce aux relevés de Guy Romestan.

Quel est alors l'intérêt d'un nouveau travail ?

Nous souhaitons réaliser un outil complet, pratique et accessible pour faire fructifier cette réserve d'archives gravées dans la pierre, extrêmement riches d'informations.

Informations généalogiques, bien entendu.

Mais elles peuvent nous apporter également un éclairage remarquable :

- sur l'histoire sociale de Montpellier,
 - sur l'histoire des mentalités,
 - sur l'histoire des croyances (à travers les épitaphes et les versets choisis),
 - sur l'histoire des rites et des pratiques funéraires,
 - sur l'histoire de l'art funéraire, ses symboles et motifs, ses modes, et les spécificités protestantes,
- bref, elles nous éclairent autant sur les morts que sur les vivants.

La poursuite du relevé

Le relevé complet des tombes se poursuit, à raison d'une journée de travail par semaine en moyenne.

Les concessions anciennes abandonnées nécessitent un premier et gros travail de nettoyage, de débroussaillage parfois, pour faire reculer la végétation et apparaître les monuments.

Mais la végétation n'est pas l'obstacle le plus difficile : certaines concessions ont parfois disparu dans le sol, soit par affaissement soit par enfouissement progressif sous l'accumulation de terre. Et là commence le long travail de dégagement, et de manipulation de la terre.

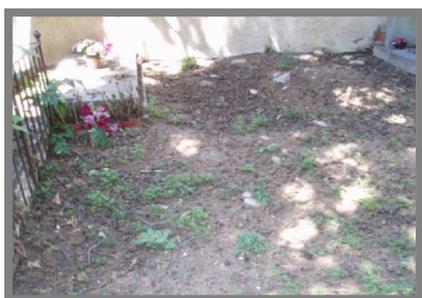
Quelques exemples :

La concession M 1209 (Edouard Bertrand, ancien pasteur, ancien maire de Montpellier), à demi recouverte – si bien que Charles Delormeau dans son histoire du Cimetière (1963) la cite comme « disparue ou non identifiable ».

A demi recouvertes étaient aussi les concessions C 92, D 274, O 1833...

La concession A 32, entièrement enfouie puis retrouvée (le mulhousien Grosjean).

Et une surprise : la concession D 257, répertoriée mais non indiquée sur le plan du cimetière – preuve qu'elle aussi était disparue depuis quelques décennies...



*Concession A 32 :
hier enfouie, et retrouvée
mai 2007*



La fiche informatique

Nous reproduisons en page suivante la fiche informatique élaborée.

L'association *Mémoire Mulhousienne* avait déjà réalisé une fiche de travail : ensemble nous avons cherché à l'améliorer, en la simplifiant tout en y entrant le maximum d'informations, en pensant notamment aux éléments qui pourraient intéresser de futurs utilisateurs de la base de données.

Pour une utilisation large, nous avons adopté le langage de « l'Inventaire général », les noms de champs désignés par des abréviations en capitales : DENO pour dénomination, DESC pour description, REPR pour reproduction, MURS pour matériaux, AUTR pour l'auteur de l'œuvre, SCLE pour la datation...

Cimetière des Protestants de Montpellier

Inventaire réalisé par l'Association "Mémoire Protestante Montpelliéraine"

Localisation

REG Région Languedoc-Roussillon
 DPT Département Hérault (34)
 COM Commune Montpellier
 ADRS Adresse Cimetière protestant 3 avenue de Palavas
 COPY Copyright
 DBOR Date de relevé 01/06/2006

Concession

REF Secteur G
 N° Concession 514
 ETAT
 Etat général satisfaisant
 Etat des inscriptions satisfaisant
 Implantation normale

Identité des défunts mentionnés sur le monument

NOM	Nom marital	Prénoms	Profession ou titre	Date naissance	Date décès
CARRIEU		Marius	Professeur de médecine	12/09/1851	25/06/1919
CARRIEU		Maurice		20/10/1882	28/09/1910
DE ROUVILLE	CARRIEU	Marie		14/10/1858	10/01/1910
BLOQUIER	BROCK	Elisa		16/02/1804	13/06/1893
CARRIEU		Marguerite		01/01/1881	01/01/1934
BROCK	DE ROUVILLE	Stéphanie Caroline Louise		20/10/1827	26/10/1877

Description du monument

DENO
 PART * Clôture : Grille de clôture
 DESC Tombeau chapelle, fronton triangulaire.
 * Elément vertical : A l'intérieur, une dalle à droite, 4 plaques fixées sur le mur de gauche, une plaque sur le mur du fond.
 * Elément horizontal :
 REPR Au fronton, une Bible ouverte, surmontée d'une croix, posée sur les palmes.

MURS
 DIMS L 387 I. ou prof. 267 H. ou ép. 337
 AUTR
 SCLE
 STAT
 ACTU

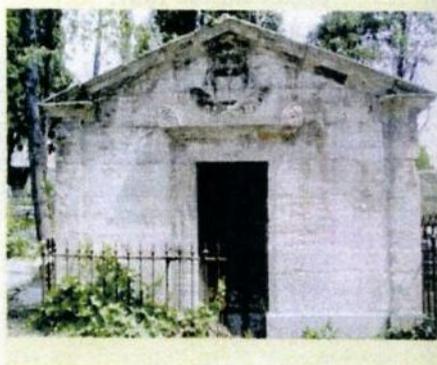
Etude des inscriptions

INSC

Relevé des inscriptions

[plaque 1] Docteur Marius CARRIEU/ Professeur à la faculté de médecine/ Chevalier de la Légion d'honneur/ 12 septembre 1851-25 juin 1919/ Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et/ chargés et je vous soulagerai/ Mat. XI-28/
 [plaque 2] Maurice CARRIEU/ 20 octobre 1882-28 septembre 1920/ Je vais vous préparer une place afin/ qu'ou je serai vous y soyez aussi/ St Jean XIV-23/
 [plaque 3] Marie CARRIEU née DE ROUVILLE/ 14 octobre 1858-10 janvier 1910/ Heureux ceux qui procurent/ la paix car ils seront appelés/ enfants de Dieu/ Math. V-9/
 [plaque 4] Elisa BLOQUIER/ Vve BROCK/ 16 février 1804-13 juin 1893/ Heureux ceux qui ont le coeur pur/
 [plaque 5] Marguerite CARRIEU/ 1881-1934/
 [dalle] Ici repose/ Stéphanie-Caroline-Louise BROCK/ Epouse Gervais de Rouville/ née à Montpellier le 20 octobre 1827/ morte le 26 octobre 1877/ Car nous savons que si notre demeure terrestre/ de cette tente est détruite nous avons un/ édifice de par Dieu, savoir une maison éternelle/ dans les Cieux qui n'est point faite de main/ II. Corinthiens, Chap. V, v.1

Photographies



Etranges tombes étrangères

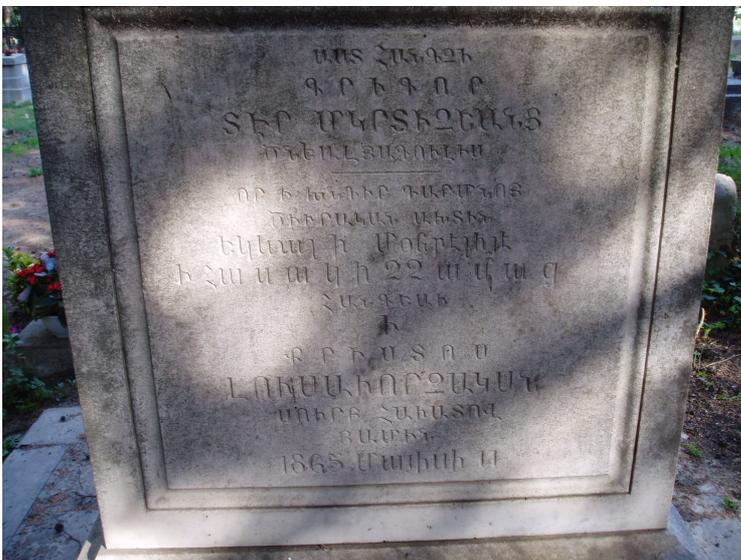
Montpellier est une ville cosmopolite, et à sa manière le cimetière en témoigne par les nombreuses tombes d'étrangers qu'il abrite.

Le quartier K accueille notamment des tombes britanniques. Au fil de la promenade dans le cimetière, on pourra rencontrer Wilhelm Sieveking, consul de Bavière et vice-consul de Danemark, mort en 1837 ;

Alexandre de Reutern, aide de camp général de l'Empereur de Russie, né en Suisse, mort en 1879...

Lire ces inscriptions en anglais ou en allemand ne pose pas de problème insurmontable, ce qui n'est pas le cas des épitaphes plus « exotiques », en langues rares ou alphabets non latins... Nous proposons ici la traduction de deux de ces monuments – en remerciant vivement les traductrices enthousiastes.

Une concession arménienne (N 1537)



« En ce lieu repose
Grigor
Ter Mkrtichyan
Né à Akoulis

Qui, pour les besoins d'une cure
[à cause] de la phtisie [ou tuberculose]
est venu à Montpellier
à l'âge de 22 ans
repose
dans
le Christ
avec la lumière
de la sainte Foi
Amen
11 mai 1865.

(traduction Marie-Anna Chevalier, mai 2006)

Une inscription en finnois (D 274)

Fässä Lepää
Filanhoitaja Aaron Kustavi
Lindh,
Syntynyt Suomessa 1807,
Kuollut Montpellier' Issa 1858.

Kotimaa Talletta Kutol :
Lisessa Muistossa Tätä ään poi :
Kansa, Joka Kansakoulujen
Perustamiseksi on Määränyt
Jälkeensäjäävän Omaisuutensa

Concession à perpétuité



Ici repose
Agriculteur Aaron Kustavi
Lindh,
Né en Finlande 1807,
Mort à Montpellier 1858.

La Mère Patrie
garde reconnaissance
en souvenir de ce fils
qui a légué ses biens
pour la création
de l'Ecole publique

Concession à perpétuité

(traduction Mme Marjut Pitchon, née Kaukolathi, mai 2007)

Notices biographiques

La première valorisation des relevés consiste dans la réalisation de notices biographiques.

Cela concerne en premier lieu les « personnalités », puisque leur vie ou leur œuvre sont faciles à retracer.

Ces notices figureront dans le *Dictionnaire biographique des protestants français (1787-2000)* actuellement en préparation sous la direction des professeurs Patrick Cabanel (Université Toulouse-Le Mirail) et André Encrevé (Université Paris XII).

Nous remercions les personnes et les familles qui nous apportent leur collaboration ou leur aide en complétant nos informations.

Toutes les notices ne peuvent être mentionnées ici, certaines sont déjà prêtes, d'autres en cours de rédaction ; nous évoquerons seulement quelques exemples, en les groupant par catégories professionnelles :

- les militaires : le général et baron d'Empire Campredon, les généraux François et Georges Perrier...

- les médecins : Justin Benoît, les Bertin, Carrieu, Castan...

- les personnalités politiques : Edouard Bertrand, Alain Bosc, Bénézec, Pagézy...

- les figures littéraires ou artistiques : Jeanne Galzy, Frédéric Bazille...

Jacques David MARTIN baron de CAMPREDON

Général de division, pair de France. Né à Montpellier le 13 janvier 1761, mort à Montpellier le 11 avril 1837. Fils de Pierre Martin, secrétaire du roi en la chancellerie de Montpellier, et de Marie Viallars. Épouse en 1790 à Montpellier Marguerite Jeanne Gabrielle Poitevin. Trois enfants. Grand-officier de la Légion d'Honneur, Grand-croix de l'ordre du Mérite militaire ; Grand-croix de l'ordre des Deux-Siciles (royaume de Naples).

Issu d'une famille de fabricants et de marchands de draps de Clermont-l'Hérault restée fidèle à la Réforme, anoblissement en 1737. Son frère aîné, Pierre Martin de Choisy, héritant de la charge paternelle, Jacques est voué à la carrière militaire, comme son frère Victor, colonel, commandant le génie du 3^e Corps sous Ney, mort en 1812 à Vilna pendant la retraite de Russie. Cette tradition militaire est aussi celle de son entourage proche : sa sœur Marguerite-Pauline est l'épouse du général Marc Cabanes de Puymisson ; les deux frères de sa femme sont militaires : Victor Poitevin (1770-1794), ancien élève de l'école du génie de Metz, et le vicomte Casimir Poitevin de Maureillan (1772-1829), lieutenant général du génie, inspecteur général des fortifications.

Élève de l'École royale du génie de Mézières en 1782, lieutenant en 1785, capitaine en 1791, il participe aux campagnes napoléoniennes et franchit toutes les étapes de la hiérarchie militaire : il est l'un des meilleurs officiers du génie de Napoléon.

Aide de camp de divers généraux, professeur à la nouvelle École polytechnique

(1794), sous-directeur des fortifications, il va faire ensuite l'essentiel de sa carrière en Italie où il fait six campagnes, mis à part quelques mois passés en 1798 à l'armée d'Angleterre ; il y sert d'abord à l'État-major du génie (1797), puis devient commandant en chef du génie de l'armée d'Italie : il est nommé général de brigade en 1799. Directeur des fortifications, il est chargé de la défense des côtes de la Méditerranée. En 1806 il passe au service du royaume de Naples gouverné par Joseph Bonaparte, commande le génie des troupes napolitaines et françaises stationnées et s'illustre en dirigeant le siège de Gaète, ce qui lui vaut les félicitations du ministre de la guerre au nom de l'empereur et le grade de général de division. Il est ministre de la Guerre et de la Marine du Royaume de Naples en 1809. En 1812 il revient au service de l'Empire, attaché à l'État-major du génie à la Grande Armée : il sert en Russie comme chef du génie du 10^e Corps, dirigeant notamment le siège de Riga ; gouverneur de la Courlande, il est en 1813 le commandant supérieur du génie à Dantzig, dont il organise la défense après la retraite : il est fait prisonnier à la capitulation, est détenu à Kiev pendant cinq mois puis rentre en France en juin 1814.

Rallié à Louis XVIII qui le fait baron en septembre 1814, il est alors inspecteur général du génie. Le 27 juin 1814 il est nommé chevalier dans la première promotion de l'Ordre de Saint-Louis rétabli, malgré sa confession protestante : il sera ensuite transféré dans le Mérite militaire, tout en conservant son ancienneté. Pendant les Cent



Portrait de Campredon par Alexander Emil Imthurn, Musée de l'Armée (Paris)

80 H ; 75 L.



Le monument Campredon (H 604,) aujourd'hui très dégradé



Détail du monument :
Un flambeau renversé



Détail du monument :
Un sablier ailé

Jours, il est chargé de l'inspection des places fortes de la frontière du Nord. Lors de la seconde restauration en 1815, il est mis à la retraite ; il devient membre du conseil de perfectionnement de l'enseignement de l'École polytechnique en 1816, et après trois années de disgrâce est nommé inspecteur général des études des écoles militaires en 1818. En 1831 il abandonne ses responsabilités et se retire complètement à Montpellier. En 1835 il est nommé pair de France. Son nom est gravé sur le pilier sud de l'Arc de triomphe de l'Étoile à Paris.

À deux reprises sa foi protestante l'empêcha d'accéder à certaines fonctions : en 1782, premier élève de son école, il ne put être admis comme professeur de mathématiques dans la maison des Princes ; en 1816, désigné directeur de l'École polytechnique, il proposa les noms de nouveaux professeurs, dont celui de François Guizot comme professeur d'histoire ; le ministre de l'intérieur, Laîné, refusa en raison de la religion du candidat : Campredon fit savoir au ministre qui l'ignorait qu'il professait la même foi et ne put donc pas prendre cette direction.

Comptant en 1806 parmi les soixante propriétaires de département « les plus distingués par leur fortune et leurs vertus particulières et publiques », Campredon fut très actif au service de sa ville natale : il siégea au conseil municipal, au conseil général de l'Hérault, au conseil académique ;

membre de la Société d'agriculture de l'Hérault, il gère ses domaines de Mezouls et du Vertel. Il fut également membre de la Société des Amis de la Constitution, de la Société libre des sciences et belles-lettres de Montpellier (an VI). Membre du Consistoire de Montpellier en mars 1820, il est constamment réélu jusqu'à sa mort ; il est enterré au cimetière des protestants de la ville.

Son fils Jacques-Marie-Charles (Montpellier 18 février 1797-29 août 1841), qui épouse à l'église réformée de Montpellier en 1828 Marie-Antoinette-Louise de Paul (1806-1895), est auditeur à la Cour royale de Montpellier en 1820, puis conseiller en 1825 ; il meurt sans postérité.

Sa fille Juliette-Gabrielle (Montpellier 1803-1891) épouse à Montpellier François Paul Louis Des Hours-Farel (1788-1878), futur maire de la ville.

Publications :

- Charles Auriol a annoté et publié les
 - *Documents militaires du lieutenant général de Campredon : Défense de Dantzic en 1813. Journal du siège ; journal personnel et notes du général de division Campredon*, 1888 ;
 - *La Défense du Var et le passage des Alpes*, 1890.

Sources

- Charles Auriol, « Le lieutenant général de Campredon », *Mémoires de la section des Lettres de l'Académie de Montpellier*, 2^e série tome premier, 1896.
- G. Six, *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire*, 1934 ; *Dictionnaire Napoléon* (s.dir. André Tulard) ; Henri Michel, *Grands notables du Premier Empire*, Hérault ; Alain Pigeard, *Les Étoiles de Napoléon*, éd. Quatuor, 1996.

Louise Jeanne Baraduc, dite Jeanne GALZY

Écrivain, née le 30 septembre 1883 à Montpellier ; morte le 7 mai 1977 à Montpellier.

D'une famille de moyenne bourgeoisie, fille de Léonard Léon Baraduc, voyageur de commerce auvergnat puis mercier à Montpellier (Clermont-Ferrand, 1850 – Montpellier, 1914), et d'Emilie Blanche Guillot (Bédarieux, 1856 – Montpellier, 1932) descendante de cénobites protestants et fille d'opticien. Célibataire, Jeanne emprunte le nom de son arrière-grand-mère maternelle pour en faire son pseudonyme d'écrivain : c'est sous ce nom qu'elle est

connue. Chevalier de la Légion d'Honneur ; chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres.

Initiée à la poésie par sa mère, elle écrit ses premiers poèmes à l'âge de neuf ans. Après le lycée, elle obtient grâce au professeur Paul Gachon d'être auditrice libre à la Faculté des Lettres, interdite aux femmes. Elle poursuit ses études au lycée Fénelon à Paris et elle est reçue sixième à l'École Normale Supérieure de Sèvres en 1907. Étudiante libre à la Sorbonne, elle est admise à l'agrégation de lettres en 1911 mais ne prend pas de poste tout de suite.

Elle publie alors des poèmes au *Mercur*



de France, mais le directeur de la revue, Alfred Valette, l'incite à se tourner vers la prose : la poésie restera désormais son « domaine secret ». Son premier roman, *L'Ensevelie* (1912), est récompensé par l'Académie Française mais a peu de succès. À la mort de son père elle revient à Montpellier et essaie en vain de maintenir le commerce paternel : elle commence à enseigner pour faire vivre sa mère et sa sœur ; de 1915 à 1917, elle devient la première femme professeur à exercer au lycée de Garçons de Montpellier, remplaçant un enseignant d'histoire et de français tombé au front. Elle évoquera cette expérience dans son roman *La Femme chez les Garçons*.

Atteinte d'une grave maladie des os (le mal de Pott), Jeanne voit sa vie basculer : elle est contrainte à l'immobilité. À la fin de la guerre Jeanne va consulter à Paris et elle est transférée à l'hôpital de Berck (Pas-de-Calais) : elle y écrit *Les Allongés*, racontant le quotidien des malades. Elle devient célèbre et obtient le prix Fémina en 1923.

Après plusieurs années d'immobilisation, Jeanne peut reprendre ses cours au lycée de Jeunes Filles d'Amiens, munie d'un corset en plâtre ; son roman *Le Retour à la vie* se fait l'écho de ce qu'elle ressent, même si elle connaît des périodes de rechute. Jeanne est ensuite mutée à Paris, où elle collabore à de nombreux journaux (*Le Mercure de France*, *La NRF*, *La Revue Hebdomadaire*, *Les Nouvelles Littéraires*, *L'Intransigeant*). Elle devient membre du jury Fémina (à une date qui n'est pas établie clairement) et y restera jusqu'à sa mort.

En 1943 elle prend sa retraite et revient à Montpellier. Elle continue à faire de fréquents déplacements à Paris, notamment pour le jury Fémina. Elle n'arrête jamais d'écrire, publiant 28 romans et cumulant plus de 70 ans de création ce qui fait d'elle un témoin remarquable de l'histoire littéraire régionale (par son enracinement languedocien) et nationale.

Ses œuvres, aussi bien personnelles qu'historiques, laissent transparaître une dimension religieuse : elle écrit sept biographies dont quatre sur le seizième siècle qui l'attire pour sa spiritualité et l'expression sans contrainte des passions humaines. Pour répondre aux interrogations suscitées par sa maladie, elle écrit *Sainte Thérèse d'Avila* (1927), qui reçoit le prix de l'Académie Française. En 1965 elle honore Agrippa d'Aubigné combattant au service du protestantisme. Mais c'est surtout sa tétralogie intitulée *La Surprise de vivre* (1969-1976) qui montre son lien avec le protestantisme : depuis la fin des années 50

elle travaille à ce cycle romanesque dont l'idée lui aurait été inspirée par la vue du tableau de Frédéric Bazille, *Réunion de famille*.

Reconstituant le climat religieux et social des années 1890-1960, cette saga rapporte la décadence d'une famille de la bourgeoisie protestante, implantée à Montpellier et en Camargue, banquiers et éleveurs de chevaux en butte aux deux guerres et aux courants sociaux. Les personnages se libèrent au fil des pages du rigorisme et des tabous bourgeois sous l'influence de la société extérieure et de leurs passions, notamment les personnages féminins. C'est pour cet aspect de son œuvre que Jeanne Galzy est aujourd'hui souvent qualifiée de féministe ou considérée comme un écrivain de référence par les milieux homosexuels : elle est en effet une des premières à aborder le thème de l'homosexualité féminine, déjà présent dans ses œuvres antérieures quand elle étudiait les rapports entre professeur et élèves et la psychologie adolescente. Marguerite Yourcenar la qualifiait affectueusement de « vieille dame indigne. »

De manière plus générale, toute son œuvre se construit autour de thèmes récurrents : la terre (notamment la garrigue), la cage (métaphore de son corset, du mariage bourgeois), le secret (liaisons incestueuses, récits érotiques), le miroir (dans *Les Allongés*, il permet aux malades immobiles de regarder ce qui se passe autour d'eux, mais c'est aussi le miroir des êtres de même sexe et de même sang qui s'éprennent l'un de l'autre), les tombes (les dépouilles sont souvent conservées longtemps dans les romans avant d'être enterrées ou embaumées).

Décédée à 93 ans, enterrée au cimetière des protestants de Montpellier, elle lègue la villa familiale à la Ligue nationale de lutte contre le cancer : c'est de cette maladie qu'était morte sa sœur Berthe (1889-1961), auteur de livres pour enfants. La villa fut pillée par des squatters peu après la mort de Jeanne et de nombreux manuscrits furent perdus.

Nadine.

Sources

Dieudonné Giraut, *Jeanne Galzy, romancière montpelliéraine*, Montpellier, « Mémoire d'Oc », n°45, janv. 1996 ; *Jeanne Galzy, romancière languedocienne 1883-1977*, Catalogue de l'exposition présentée à la Bibliothèque du Carré d'Art de Nîmes (1997) ; Jacques Angleviel, *Montpellier du Second Empire à la guerre de 14-18 d'après l'œuvre de Jeanne Galzy*, Mémoire de maîtrise, Université de Montpellier III, 1982 ; Jean Sagnes, « Jeanne Galzy devant la révolte paysanne de 1907 », in *Histoire et littérature en France au vingtième siècle*, ouvrage collectif dédié à Jean Rives, 2003.



Concession de la famille Baraduc

(M 1210)



Une exposition : *L'architecte Edmond Leenhardt*

Né en 1870, fils de médecin, il intègre l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

Architecte diplômé à 28 ans, il est de retour à Montpellier en 1899 et y travaillera jusqu'à sa mort en 1950.



La signature :

E. Leenhardt
ARCH^{TE} 1900



*A gauche :
L'axe du roulement à billes,
système breveté par Edmond
Leenhardt pour faciliter le
déplacement de la dalle centrale.*

Grâce à l'initiative de l'association des Amis d'Edmond Leenhardt, il est aujourd'hui possible de découvrir ou redécouvrir l'œuvre originale et abondante de l'architecte Edmond Leenhardt, grâce à une exposition, présentée du 12 juin au 9 juillet 2007 à la salle Dominique-Bagouet sur l'Esplanade à Montpellier.

Depuis sa création en 2002, l'association des Amis s'est lancée sur les traces de l'architecte, à la recherche de ses maisons, de documents susceptibles de fournir des renseignements sur les réalisations et les emplacements de ses constructions. Passionnés, descendants, propriétaires ou occupants actuels des édifices, tous ont fouillé pour faire sortir des armoires archives et photos.

Cela a permis d'inventorier et de cartographier plus d'une quarantaine de villas sur la ville de Montpellier. Une œuvre impressionnante, qui s'explique par le fait qu'Edmond Leenhardt est devenu l'architecte officiel de la bourgeoisie protestante : son diplôme obtenu en 1898, Edmond Leenhardt réalise en 1902 sa première œuvre, un hôtel particulier rue Salle-l'Evêque, la maison G. Castelnaud. Viendra alors le temps des somptueuses villas aux noms évocateurs : villa Dôme Marguerite, villa des Chardons, villa Harmonie...

Mais son domaine d'exercice est très vaste : caves coopératives, cliniques, postes, bâtiments d'enseignement, habitations bon marché... et monuments funéraires.

Toutes ses réalisations témoignent d'une exigence à toutes les échelles, d'un souci du détail qui les rendent reconnaissables : emploi de la pierre aux bossages rustiques, chaînages d'angles, fenêtres voûtées, souvent gémées et d'inspiration médiévale, larges frises décorées de motifs à caractère symbolique, toits à large débordement...

Un architecte auteur de monuments funéraires



Tombeau de la famille
Pierre Leenhardt (II 764)
et
de la famille Charles
Castelnaud – Paul
Meyrueis (D 205)



Rapport de la Commission MACHELON sur la laïcité

La commémoration du centenaire de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat a témoigné de l'attachement aux grands équilibres de la « laïcité à la française », pour reprendre une expression commode quoiqu'un peu vague.

Mais cette loi n'est pas intangible : elle a été modifiée à plusieurs reprises, plus d'une dizaine de fois, et la laïcité ne se résume pas à ce seul texte, loin de là.

Aussi en octobre 2005 le ministre de l'Intérieur, ministre chargé des cultes, Nicolas Sarkozy a-t-il demandé la mise en place d'une Commission de réflexion juridique sur les relations des cultes avec les pouvoirs publics. Sous la direction de Jean-Pierre Machelon, professeur à l'Université René-Descartes-Paris V et directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, cette Commission de seize membres a travaillé pendant une année et remis un rapport de 85 pages.

Si ce rapport trouve un écho dans notre Bulletin, c'est parce qu'il consacre l'une de ses parties à « la législation funéraire », la Commission considérant la question des carrés confessionnels comme cruciale, tout autant que la question du statut des associations culturelles ou celle de la construction de nouveaux lieux de culte.

« Chapitre IV. La législation funéraire »

La Commission Machelon commence dans ce chapitre par rappeler quelques principes essentiels :

« Les rites funéraires et les modes de sépulture sont des **composantes fondamentales de la liberté religieuse**. Ils sont d'ailleurs protégés à ce titre par l'article 9 de la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Ils comprennent aussi bien la cérémonie funéraire, la mise en terre ou l'incinération de la dépouille, que le culte du lieu de sépulture ou du souvenir, et sont, pour les croyants, l'occasion de prières individuelles ou collectives. Chacun y est d'autant plus attaché que, dans un contexte de recul des pratiques religieuses, les funérailles constituent bien souvent, avec le mariage, une des seules occasions de manifestation de l'appartenance religieuse. »

« L'existence, dans les cimetières, d'espaces dédiés à certaines confessions revêt une **forte dimension symbolique**. Tout au long des siècles, la question du mode de sépulture a cristallisé les affrontements religieux. Après la promulgation de l'Édit de Nantes, Henri IV imposa des cimetières séparés pour les réformés financés par l'ensemble des habitants afin d'éviter les marques d'hostilité populaire et les exhumations. Progressivement, les réformés ont été frappés de mesures plus sévères (mise à leur charge exclusive de l'acquisition de champs de repos spéciaux, limitation des horaires d'enterrement) jusqu'à ce que l'Édit de révocation, en 1685, les renvoie dans la clandestinité. À la fin du XVIIe siècle, le traitement des juifs était plus favorable puisqu'ils pouvaient librement disposer de lieux d'inhumation.

La Révolution française a transformé les cimetières paroissiaux en cimetières communaux. Mais cette municipalisation n'est pas synonyme de déconfectionnalisation. En revanche, le pluralisme religieux est entériné par le décret du 23 prairial an XII, qui prescrit aux communes d'affecter un terrain à chaque culte professé. C'est ainsi que le Père-Lachaise, qui ouvre ses portes en 1804, fut doté de deux enclos israélites, auxquels s'ajouta par la suite un enclos musulman, à la demande de l'ambassade de Turquie.

Les difficultés pratiques d'application de ces dispositions ont en grande partie justifié la déconfectionnalisation des cimetières par la IIIe République. L'article 15 du décret de l'an XII est ainsi supprimé dès 1881, avant que la loi municipale du 5 avril 1884, actuellement codifiée à l'article L. 2113-1 du code général des collectivités territoriales, ne formule le **principe de non-discrimination** en matière de funérailles et d'inhumation. Aux termes de l'article 3 de la loi de 1884, en effet, « est interdite, dans l'exercice par le maire de ses pouvoirs de police des cimetières et des funérailles, toute distinction à raison des croyances du défunt ou des circonstances du décès » (actuel article L. 2213-9 du code général des collectivités territoriales). »



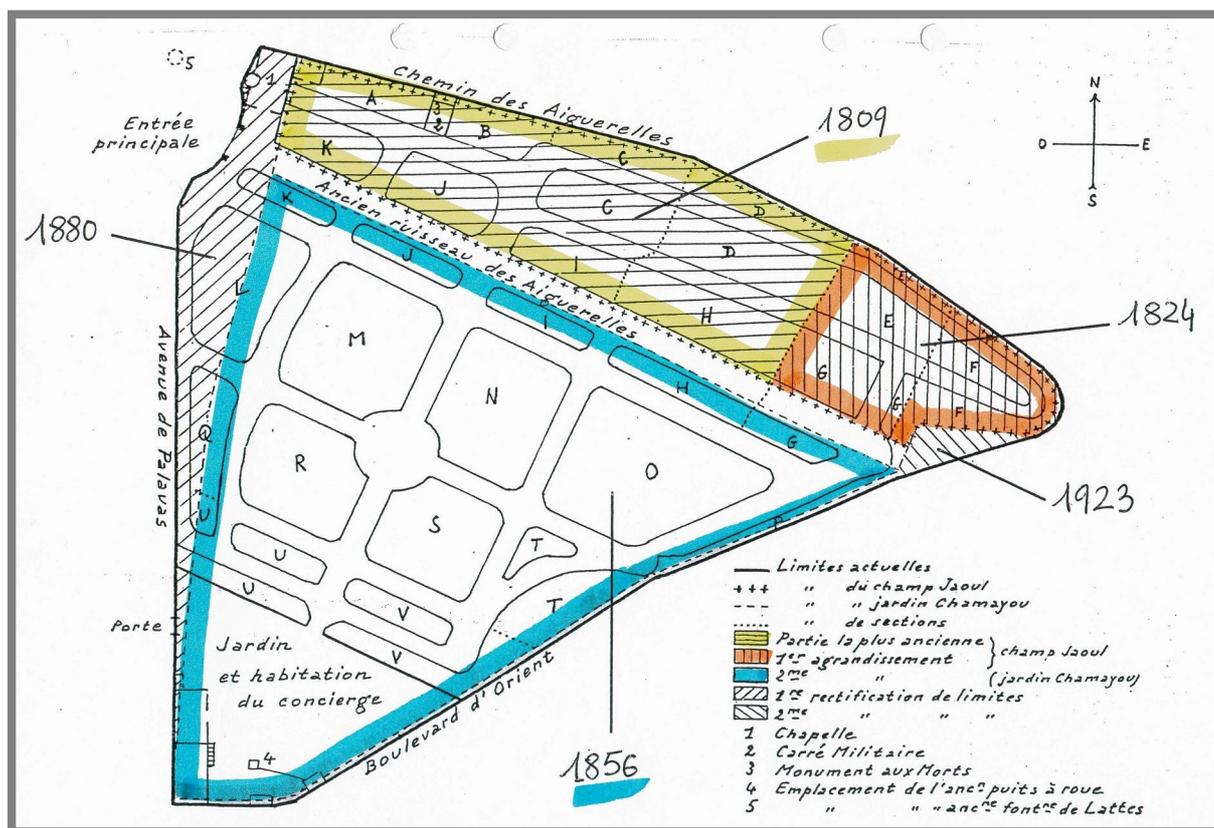
« Les rites funéraires et les modes de sépulture sont des composantes fondamentales de la liberté religieuse. »

« Privilégier l'extension de cimetières privés »

Après avoir examiné les attentes en matière d'aménagement d'espaces confessionnels comme les préoccupations des élus locaux, la Commission Machelon présente les solutions qui semblent devoir être écartées et donne, pour conclure, un avis favorable à l'extension des cimetières privés :

« Si, en raison de résistances locales ou de l'émergence d'un contentieux trop abondant, la création de regroupements de fait ne devait constituer qu'un trop fragile compromis, la commission, soucieuse de préserver le principe de laïcité, estime qu'il vaudrait mieux, à tout prendre, privilégier **l'extension de cimetières privés** plutôt que d'imposer aux maires l'aménagement de véritables espaces confessionnels dans les cimetières communaux. Une privatisation d'un espace public comme un cimetière communal ne paraît pas acceptable.

Dans un cimetière privé, le maire conserve son pouvoir de police à l'égard des sépultures dont il assure la surveillance, mais le règlement interne du cimetière relève de la compétence du culte concerné (notamment pour la délivrance d'un emplacement, l'agencement des sépultures, le droit d'accès...). Les autorisations d'inhumer dans un cimetière confessionnel sont délivrées par le préfet, conformément aux dispositions de l'article R. 2213-32 du code général des collectivités territoriales concernant une inhumation dans une propriété privée. Elles ne sont accordées à l'heure actuelle que dans la mesure des emplacements disponibles, aucune extension de tels cimetières n'étant possible. **Il pourrait être envisagé à terme, par voie législative, d'en autoriser l'agrandissement, voire d'ouvrir la faculté d'en créer de nouveaux.** Cette orientation, si elle était retenue, devrait s'accompagner d'un contrôle approprié de l'activité des opérateurs concernés. »



Plan du
cimetière de
Montpellier

L'avenir du cimetière de Montpellier ?

Alors que le rapport Machelon souligne l'avenir des cimetières confessionnels, a été annoncée récemment la vente du jardin du cimetière (décision du 21 avril 2007 Assemblée générale de l'Association culturelle de l'Eglise réformée de Montpellier).

Ce démembrement d'un îlot foncier cohérent et ancien répond à d'autres besoins que ceux du cimetière – ce qui se comprend d'autant moins que le cimetière ne peut pas être considéré comme le simple patrimoine d'une Eglise particulière, il est aussi le patrimoine moral des protestants de toutes dénominations et des familles qui depuis deux cents ans viennent y faire reposer leurs morts.

Notre association s'inquiète pour l'avenir du cimetière et ne peut que regretter vivement cette décision.

Mémoire Protestante Montpelliéraine

Chez Pierre-Yves
Kirschleger

3 cours Gambetta
34000 Montpellier

pierre-yves.kirschleger@
univ-montp3.fr

Compte CCP
N° 09 321 74 D

Vous pouvez soutenir
l'association

En participant à ses travaux
de recherche,
notamment biographiques,

En la faisant connaître,
En y adhérant.

20 euros.
*

Un dépliant de présentation de
l'association est disponible sur
simple demande.

Le bulletin de
l'association
*Mémoire Protestante
Montpelliéraine*
paraît une fois par an.

*
Responsable de la
communication :
Nadine Kirschleger

Actualités

Visites guidées de l'Office du Tourisme

L'Office du tourisme de Montpellier, soucieux de renouveler régulièrement son offre et attentif aux attentes des curieux, a organisé en mars dernier une visite inédite du cimetière Saint-Lazare, le plus connu de la ville.

Saint-Lazare, du nom du patron des lépreux et des fossoyeurs, a été créé en 1849 (soit quarante ans après le cimetière des protestants) : il abrite 30.000 tombes, des plus simples aux monuments d'exceptions, chapelles néo-gothiques, sépulture de la reine Hélène, dernière reine d'Italie morte à Montpellier en 1952, carré militaire...

Dans le programme du printemps de l'Office du tourisme, on relève une place particulière accordée à l'art et aux artistes. Et parmi eux, trois protestants :

-Sébastien Bourdon, fondateur de l'Académie royale de peinture, artiste protéiforme qui aborda tous les genres picturaux et illustre le « Grand Siècle » (XVII^e) dans sa diversité, classique, baroque, réaliste.

-Frédéric Bazille, mort en 1870, dont la vie et l'œuvre sont étroitement liées à la ville : sa maison natale, l'église Saint-Roch dont la statue éponyme porte ses traits, la vue de Castelnaud, et au musée Fabre rénové la grande salle qui porte son nom. Sa tombe au cimetière des protestants est l'un des plus remarquables monuments.

-enfin Jeanne Galzy, dont la biographie a été présentée en détail page 6, auteur d'un roman sur la « Grand'rue » (visite guidée « Montpellier et la littérature »).

Journées européennes du Patrimoine

En 2006 nous avons participé aux Journées du patrimoine en organisant des visites guidées du cimetière le samedi après-midi.

Cette année elles auront lieu le samedi 15 et le dimanche 16 septembre. Le thème national est « **Les métiers du patrimoine** ».

La Direction régionale des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon propose un thème régional : **le patrimoine viticole**.

Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France

« Fondée en 1901, la SPPEF a pour but la défense des sites naturels et urbains nationaux qui constituent un des éléments les plus précieux du patrimoine de notre pays et lui procurent une source de revenus importante.

L'œuvre qu'elle a entreprise s'impose plus que jamais. Partout, dans nos campagnes, il faut intervenir pour sauver de pittoresques paysages ou empêcher qu'ils ne soient dénaturés par des constructions inopportunes.

D'incomparables ensembles urbains, des monuments d'une extrême valeur artistique sont de plus en plus menacés et cependant dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel la beauté est le plus précieux des biens. »

Pour fédérer les énergies dans le domaine précis qui nous intéresse, la SPPEF a mis en place une commission « Cimetières mémoire des lieux ».

La SPPEF est reconnue d'utilité publique.

Adresse : 39 avenue de La Motte-Picquet, 75007 Paris
Site internet : <http://sppef.free.fr>

La SPPEF publie une revue trimestrielle, *Sites et Monuments* :

Thème du dernier numéro (avril-mai-juin 2007) : « Un dossier sur le pastiche ».

Nous tenons cette revue à votre disposition.